

**Offre d'emploi**

**Appel à candidatures pour un mandat postdoctoral à temps plein en Droit**

**Université Libre de Bruxelles (Octobre 2020 - Octobre 2021)**

**Échéance pour poser sa candidature : 10 juin 2020**

Ce mandat postdoctoral en Droit s'inscrit dans une recherche interdisciplinaire menée par le MAM (Centre Migrations, Asile, Multiculturalisme) à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et financée par la Fédération Wallonie-Bruxelles sous la forme d'une ARC (Action de Recherche Concertée). Cette recherche est coordonnée par le professeur Laurent Licata et porte sur « Les catégorisations multiples des migrants. Pratiques et cadres intersectionnels ». L'appel à candidatures concerne le volet juridique de cette recherche et s'intitule « Catégorisation juridique et dimensions multiples et intersectionnelles de la discrimination ».

Le·la chercheur·e sélectionné·e fera partie d'une équipe interdisciplinaire encadrée, pour le volet juridique, par les professeurs Emmanuelle Bribosia (Centre de droit européen) et Isabelle Rorive (Centre Perelman).

Ce mandat postdoctoral devrait débuter le 1er octobre 2020 pour une durée de 12 mois, qui pourra être prolongée pour un maximum de 12 mois en fonction des disponibilités budgétaires.

**Job vacancy****Call for candidates for a full-time post-doc position in Law****Université Libre de Bruxelles (October 2020 – October 2021)****Deadline to apply: June 10, 2020**

This post-doctoral position is part of an interdisciplinary research project carried out by the research Center MAM (Migrations, Asile, Multiculturalité) at the Free University of Brussels (ULB) and funded by the Wallonia-Brussels Federation in the form of an ARC (Concerted Research Action). The project is coordinated by Professor Laurent Licata and deals with “The multiple categorizations of migrants. Intersectional practices and frameworks”. The call for applications concerns the legal aspect of this project and is entitled “Legal categorization and multiple and intersectional dimensions of discrimination”.

The selected researcher will be part of an interdisciplinary team supervised, for the legal aspect, by Professor Emmanuelle Bribosia (Center of European Law) and Isabelle Rorive (Perelman Center).

This postdoctoral position should start on October 1, 2020 for a duration of 12 months. Depending on budget availability, it may be possible to extend the position by 12 months maximum.

## Résumé du projet interdisciplinaire ARC

Depuis 2015, les polémiques entourant l'arrivée de migrants sur le sol européen sont devenues de plus en plus prégnantes tant dans les discours politico-médiatiques que dans les conversations interpersonnelles. Les catégories sociales assignées à ces populations (migrants économiques, réfugiés, demandeurs d'asile, boat people, migrants en transit, sans papiers, illégaux, etc.) ont fait, et continuent de faire l'objet de controverses révélatrices des clivages traversant les sociétés européennes actuelles, entre « gagnants » et « perdants » de la mondialisation, entre tendances à l'intégration de l'Autre et au repli sur soi (Kriesi et al. 2006). Nécessaires simplifications du monde phénoménal, les catégories sociales sont au centre de processus de construction, de déconstruction, de contestation, de revendication et plus largement de lutte de reconnaissance de la part des différents acteurs de la société.

À travers un questionnement sur la place qu'occupent ces catégories sociales liées à la migration et leur circulation au sein de la société, ce projet s'intéresse à la manière dont elles se construisent et transitent entre les sphères politique, médiatique, juridique et sociale (représentations des individus ou des groupes). Il aborde également la perspective des cibles de ces catégorisations et pose non seulement la question de la réception et de la réaction face à ces assignations catégorielles par les minorités visées, mais aussi la manière dont les instruments juridiques vont, ou non, prendre en considération ces individus, notamment au regard du principe de non-discrimination et plus largement des droits humains. Entre assignation, exclusion, protection, stratégie et lutte identitaire, ce projet interdisciplinaire, comparatif et intégré analyse les trajectoires de vie des personnes récemment arrivées en Belgique, les réponses juridiques ancrées dans le principe d'égalité et de non-discrimination, les attitudes des groupes majoritaires et minoritaires et les discours médiatiques, politiques et ordinaires.

Ce projet interdisciplinaire rassemble des psychologues sociaux, des linguistes, des sociologues et des juristes.

## Objet du mandat postdoctoral en Droit

Il s'agit de contribuer à la réalisation du quatrième volet du projet, intitulé « Catégorisation juridique et dimensions multiples et intersectionnelles de la discrimination ».

L'un des enjeux majeurs du droit de la non-discrimination est de capturer les identités multiples des individus de manière à mettre au jour les discriminations structurelles qui s'ancrent dans des rapports de pouvoir. Ainsi, les discriminations à l'encontre des femmes musulmanes voilées dans plusieurs États européens sont emblématiques de l'impuissance de la catégorie « discriminations religieuses » pour traiter de situations qui relèvent également du genre, voire de l'origine ethnique dans de nombreux cas (Malik 2008, Bribosia & Rorive 2017). Si l'approche intersectionnelle des discriminations apparaît timidement dans le droit international des droits humains, de manière générale, elle peine à trouver sa place en droit européen (Fredman, 2016). Le même constat peut être fait dans les droits nationaux des États membres comme dans d'autres systèmes juridiques (Solanke, 2017). Forgé à la fin des années 1980, le concept d'intersectionnalité en droit visait à prendre en compte les expériences des

femmes noires aux États-Unis qui n'étaient capturées ni par les discours féministes, ni par les discours antiracistes (Crenshaw, 1991).

Ces dernières années en Europe, un courant doctrinal émerge pour revisiter les fondements théoriques du droit de la non-discrimination afin de dépasser une approche segmentée des individus (Khaitan 2015, Solanke 2017). En droit européen, tant l'article 14 de la Convention européenne des droits de l'homme que l'article 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne constituent des ressources essentielles pour développer concrètement cette approche intersectionnelle des discriminations (Truscan & Bourke-Martignoni 2016 ; Bribosia, Rorive & Hilaire 2017).

Au-delà de ces réflexions générales, le champ des migrants n'a pas été étudié par les juristes sous l'angle de l'intersectionnalité. La dimension de genre est régulièrement croisée avec la situation migratoire mais essentiellement dans des études de sciences sociales (Cossée, Miranda, Ouali & Sehili 2012). Par ailleurs, la vulnérabilité particulière de certaines catégories de migrants (en particulier les demandeurs d'asile) a pu être soulignée notamment par la Cour européenne des droits de l'homme en vue de renforcer le contrôle qu'elle exerce sur les politiques étatiques (Peroni & Timmer, 2013). Une approche intersectionnelle, holistique et dynamique des discriminations dont sont victimes les migrants ne se retrouve toutefois que rarement dans la jurisprudence des instances régionales et internationales de protection des droits fondamentaux.

La recherche vise à combler ces lacunes de la science juridique en questionnant les catégories du droit anti-discriminatoire à l'aune d'une approche intersectionnelle des situations de discriminations vécues par les migrants.

### Tâches liées au mandat postdoctoral en Droit

Le-la chercheur-e post-doctoral-e sélectionné-e fera partie d'une équipe interdisciplinaire encadrée, pour le volet juridique, par les profs. Emmanuelle Bribosia (Centre de droit européen) et Isabelle Rorive (Centre Perelman).

En étroite collaboration avec les promotrices, il s'agira de réaliser les tâches suivantes :

**1. Etablir une cartographie de la jurisprudence relative aux droits des migrants** émanant des organismes régionaux et internationaux de protection des droits humains (Cour européenne des droits de l'homme, Cour de justice de l'Union européenne, Comité européen des droits sociaux, Comité international des droits de l'homme, Cour inter-américaine des droits de l'homme, etc.) **sous le prisme d'une analyse intersectionnelle**. Plus particulièrement, il s'agira d'identifier et d'analyser les cas dans lesquels l'interaction entre plusieurs formes de discrimination ou plusieurs systèmes de subordination - racisme, patriarcat, condition sociale, appartenance à une minorité religieuse ou sexuelle, etc. - a été effectivement prise en compte dans les décisions de justice ou a, au contraire, été ignorée.

**2. Mettre en évidence**, au départ de cette cartographie, **les facteurs qui favorisent ou entravent la mise en œuvre d'une approche intersectionnelle des droits des migrants** par ces instances juridictionnelles. La méthode casuistique développée dans la première étape de

la recherche doit également permettre d'identifier la valeur ajoutée réelle ainsi que les limites éventuelles de l'approche intersectionnelle pour mettre en cause les discriminations structurelles dont sont victimes les migrants. Ces recherches ont vocation à être publiées, en collaboration avec les membres du projet ARC.

3. En parallèle avec ces deux phases de la recherche, le·la chercheur·e postdoctoral·e sera amené·e à participer et à coordonner une recherche-action menée par deux cliniques juridiques créées à la Faculté de droit l'ULB en 2014 : l'Equality Law Clinic et la Refugee Law Clinic. Il s'agira de **tester l'approche intersectionnelle des discriminations subies par les migrants dans un ou plusieurs cas réels** soumis à une instance internationale ou européenne, notamment par la soumission d'une tierce-intervention dans le prolongement de celle effectuée par l'Equality Law Clinic, en collaboration avec le Human Rights Centre de l'Université de Gand, dans l'affaire *Garib contre les Pays-Bas* qui fut portée devant la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l'homme (2017).

Outre les tâches de coordination et d'organisation que le·la chercheur·e postdoctoral·e aura à assumer dans le cadre du projet, il·elle aura l'opportunité de développer ses propres recherches et de préparer les étapes ultérieures de sa carrière académique.

Le poste ne comporte pas de tâches d'enseignement, mise à part la participation à l'Equality Law Clinic.

### Rémunération

La rémunération prend soit la forme d'une bourse de 2.502,30 euros (montant mensuel net) s'il s'agit d'un·e chercheur·e post-doctoral·e en mobilité internationale, soit la forme d'un salaire mensuel si le·la chercheur·e n'est pas dans les conditions d'une mobilité. Le montant exact de ce salaire dépendra de l'ancienneté et de la situation familiale de la personne engagée dans le respect des règles fixées par le Département Recherche de l'ULB.

### Environnement de travail

Le·la chercheur·e postdoctoral·e sera rattaché au [Centre de recherche transdisciplinaire MAM](#) (Migrations, Asile, Multiculturalisme) ainsi qu'aux entités de recherche suivantes : le [Centre de droit européen](#) et le [Centre Perelman de philosophie du droit](#) de la Faculté de Droit et de Criminologie.

Ces trois centres de recherche sont liés à l'[Institut d'Etudes Européennes](#) (IEE) de l'ULB qui promeut les travaux de recherche interdisciplinaire, menés sur les questions européennes, en lien avec plusieurs facultés à l'ULB (Faculté de Philosophie et Sciences Sociales, Faculté de Droit et de Criminologie, Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation, Faculté de Lettres, Traduction et Communication).

### Profil du poste

- Être titulaire d'un doctorat en sciences juridiques au moment de l'entrée en fonction (1<sup>er</sup> octobre 2020), obtenu depuis maximum 5 années à dater de l'entrée en fonction (ce délai de 5 ans est augmenté d'une année par accouchement et/ou par adoption survenant après l'obtention du doctorat) ;
- Excellent profil académique ;
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais ;
- Capacité à travailler en équipe, à respecter les délais, à l'autonomie tout en respectant les consignes ;
- Un doctorat en sciences juridiques présentant des liens avec la thématique du projet (droits fondamentaux, non-discrimination, intersectionnalité, migration) ainsi qu'une formation ou une expérience de recherche interdisciplinaire sont des atouts.

### Comment introduire sa candidature ?

Les candidat·e·s seront sélectionné·e·s sur la base de la qualité de leur curriculum, leur motivation ainsi que l'adéquation de leur profil avec le projet.

Les documents suivants consolidés dans un fichier PDF unique doivent être transmis par courriel à l'adresse suivante [perelman@ulb.ac.be](mailto:perelman@ulb.ac.be), à l'attention de Stéphanie Dragojevic) :

- Une lettre de motivation détaillée expliquant l'intérêt du·de la candidat·e pour le projet ;
- Un curriculum vitae énumérant les grades académiques, les expériences de recherche pertinentes et les publications ;
- Deux publications jugées les plus pertinentes ;
- Les coordonnées de deux personnes de référence pouvant être contactées en cas de besoin: nom, affiliation, adresse courriel et numéro de téléphone professionnel ;
- Une copie du passeport ou de la carte d'identité et des diplômes.

### **Les candidatures peuvent être introduites jusqu'au 10 juin 2020 à minuit**

Les personnes sélectionnées pour un entretien seront averties pour le 15 juin au plus tard. Vu le contexte actuel de pandémie, l'entretien se déroulera probablement en ligne et aura lieu le 18 ou le 19 juin. Un deuxième entretien pourrait avoir lieu la semaine du 22 juin. La décision d'engagement sera prise pour le début du mois de juillet.